

Semaine de EN 4 jours : méfiez-vous des contrefaçons!



Vous en rêvez : la « semaine de quatre jours » arrive à la DGFIP. Comme annoncé par la comm' gouvernementale, une expérimentation sera lancée à l'été pour déterminer si ce dispositif lancé dans le privé convient à nos administrations. Plus de repos, un meilleur équilibre vie personnelle / vie professionnelle : la martingale ? Pas si vite, on vous a peut-être mal expliqué...

D'abord, pas de malentendu : **on ne va pas travailler moins**. Les instructions du gouvernement sont claires : le temps de travail annuel (1 607h) reste inchangé. Conséquence : le travail que vous faisiez en 5 jours, vous le ferez en 4 ! Et avec **des journées plus longues et plus chargées**. A temps de travail hebdomadaire identique, une journée de travail, ce sera ça :

Durée hebdo. de travail	Durée quotidienne de travail			Congés		
	En 5 jours	En 4 jours	Différence	ARTTT	Congés	Total
35h00	07h00	08h45	+ 1h45 par jour	0	25	25
36h12	07h14	09h03	+ 1h49 par jour	0	31	31
37h30	07h30	09h22	+ 1h52 par jour	8	31	39
38h00	07h36	09h30	+ 1h54 par jour	11	31	42
38h30	07h42	09h37	+ 1h55 par jour	13	31	44

En ajoutant la pause méridienne obligatoire de 45 minutes et les temps de trajet qui se comptent souvent en heures, ce seront facilement **12 heures que les expérimentateurs consacreront à leur vie active et au lieu de travail** dans une journée. Si au moins, ces contraintes aidaient à s'organiser librement... Mais vu les plans de l'exécutif, même encore flous, on n'en est pas là.

Le **choix du jour de congé supplémentaire ? A la main du chef de service** : vous aurez ce qu'on vous donnera.

La modulation du travail dans le mois, par les **horaires variables ? Beaucoup plus compliqué** dans les faits. Si vous frôlez souvent le débit horaire, passez votre chemin.

Les **droits à congés** ? Il est déjà **question de raboter les jours ARTT** pour les agents au forfait, qui ne badgent pas. Et **les congés annuels pourraient être réduits** si nécessaire pour tenir les 1 607h (c'est le cas avec la semaine de 4,5 jours, un dispositif déjà existant mais peu répandu).

Le recours au **télétravail ? Limité à deux jours** (pour une fois, le 93 est à la pointe). **Voire moins, voire pas du tout.** Utile pour préserver le collectif de travail. Mais les bénéficiaires d'aménagements pour raisons de santé apprécieront.

Rassurez-vous, l'expérimentation se fera sur la base du « volontariat ». Mais attention : un **volontariat de groupe**. Ce ne sont pas des agents, mais bien des services qui candidateront. En « principe », en suivant les souhaits de ses membres. Pour autant, l'unanimité n'est pas requise. En d'autres termes, si un agent s'oppose à l'expérimentation, il **pourra être enrôlé d'office si son service est retenu**. Galère en perspective pour les parents, spécialement les célibataires, qui ne pourraient pas faire garder leurs enfants très tôt ou très tard. Tout dépendra donc de la qualité du « dialogue » engagé par vos chefs...

Et en cas de remords, même s'il est question de « réversibilité », **pas certain que vos collègues et vous puissiez changer d'avis** : tout dépendra du « dialogue collectif »... et de « l'intérêt du service ».

Alors, quel intérêt ? Officiellement, donner plus de liberté aux agents et ainsi rétablir l'attractivité déclinante de la fonction publique. Sans bourse délier, **sans régler les problèmes** de pouvoir d'achat. La vérité est peut-être ailleurs. **L'extension des horaires d'ouverture des services au public** est évoquée. Malin : on accueille moins et moins bien les usagers, mais plus tard, pour compenser... Autre objectif inavoué : organiser une rotation entre agents, afin que tous ne soient pas présents au même moment... **pour économiser foncier et énergie**. C'est cohérent avec la promotion d'un télétravail aux frais des agents. Cohérent aussi avec la politique de densification : plus d'agents dans moins de m². Avec aussi l'expérimentation, dans plusieurs DDFIP, du « flex-office » : désormais, plus de bureaux attribués en propre, chacun s'assied le matin au poste de travail qu'il trouvera libre... s'il en trouve. Avec à terme moins d'espace pour tous.

Pire, l'expérimentation permet de ne pas parler d'un projet bien plus inquiétant : la « **réforme Guerini** » de la fonction publique. **Faciliter les licenciements, supprimer les catégories A, B, C**, c'est-à-dire en finir avec l'égalité de traitement et donner à nos chefs la main sur nos carrières. Nous rendant ainsi **vulnérables face aux menaces et aux discriminations**. Et balayant l'idéal du fonctionnaire indépendant, à l'abri des pressions, condition d'un service public de qualité. Alors, les 4 jours, un contre-feu ?

EN RÉSUMÉ, LA SEMAINE EN 4 JOURS, C'EST :

En + → un jour de congé en plus garanti chaque semaine, risque d'écrêtage limité

En - → des journées à rallonge, des difficultés familiales, pas de choix du jour libre, la fin des journées de récupération, moins de souplesse sur les ARTT et les horaires variables, un gros risque de débit, du télétravail limité, une expérimentation contrainte, la voie libre pour la réduction des m² par agent via le flex-office...

Bref, **rien qui soit à la hauteur des enjeux !** Pour la CGT, la vraie semaine **de quatre jours, c'est en 32 heures, pas plus**, sans perte de salaire. Réduction du temps de travail, dans la journée, dans la semaine, dans la vie avec la retraite à 60 ans : voilà le mot d'ordre pour travailler mieux et en meilleure santé ! Les exonérations d'impôt aux entreprises, la hausse des crédits militaires, les primes JO pour les forces de l'ordre le prouvent : quand on s'en donne les moyens, l'argent existe.

Dans notre département, **deux services** (SIE Saint-Denis et Neuilly-sur-Marne) **prendraient part à l'expérimentation**. La CGT Finances publiques **93 sera vigilante afin d'empêcher toute dérive, d'alerter sur les vrais problèmes... et de revendiquer de vraies solutions !**